

LIMOGES METROPOLE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 29 JUIN 2026

**Motion - défense de l'apprentissage face au désengagement
drastique de l'Etat**

Considérant que l'apprentissage est un pilier essentiel de la formation des jeunes, de l'insertion professionnelle et du développement économique du territoire de Limoges Métropole, qu'il permet de lutter efficacement contre le chômage des jeunes, favorise l'égalité des chances et répond aux besoins en compétences des employeurs, et que les Centres de formation d'apprentis (CFA) de la Haute-Vienne et de l'agglomération de Limoges accueillent plusieurs milliers d'apprentis dans des secteurs en tension et contribuent directement à la compétitivité des entreprises locales ;

Considérant le rôle majeur des CFA et des entreprises locales dans la transmission des savoir-faire, particulièrement dans les filières industrielles, artisanales, du bâtiment, des services et des technologies présentes sur notre agglomération ;

Considérant que, par arrêté du 1^{er} avril 2026, France Compétences a réduit de moitié les dotations aux Régions pour le financement des CFA, faisant passer l'enveloppe nationale de 268 millions d'euros en 2025 à 134 millions d'euros en 2026 et qu'une nouvelle réduction de 101 millions d'euros a été annoncée le 28 mai 2026, soit une baisse globale de 88 % entre 2025 et 2026 ;

Considérant les coupes opérées sur les aides aux employeurs et les dispositifs d'accompagnement ;

Considérant que ces décisions remettent en cause la stabilité et la vitalité économique des CFA, qu'elles vont entraîner une baisse du nombre de contrats d'apprentissage et donc une perte d'opportunités pour les jeunes du territoire ;

Considérant que Limoges Métropole, au travers de ses compétences en matière de développement économique, d'emploi et de formation, s'est engagée de longue date en faveur de l'insertion professionnelle et du soutien aux filières d'excellence locales ;

Les élus du Conseil communautaire, réunis en séance publique :

- expriment leurs vives inquiétudes face à cette politique de restriction budgétaire qui sacrifie l'avenir des jeunes et la compétitivité de nos territoires ;
- dénoncent fermement ces coupes drastiques et soudaines dans les financements de l'apprentissage, qui constituent un recul majeur par rapport

aux engagements précédents de l'État et qui fragilisent l'ensemble du système de l'alternance ;

- demandent solennellement au Gouvernement et au Parlement la suspension des réductions prévues tant qu'une concertation avec les Régions, les collectivités territoriales, les partenaires sociaux et les CFA n'aura pas été conduite ainsi qu'une concertation réelle avec les collectivités territoriales, les branches professionnelles et les CFA avant toute nouvelle décision budgétaire impactant ce secteur stratégique ;
- réaffirment leur engagement en faveur de l'apprentissage sur le territoire de Limoges Métropole et leur volonté de poursuivre, dans la mesure de leurs moyens, le soutien aux initiatives locales en matière de formation en alternance ;
- décident d'engager une concertation avec les CFA, les chambres consulaires, les organisations professionnelles et les entreprises du territoire afin d'identifier les besoins prioritaires et les leviers d'action mobilisables localement.